



Commission
Communale pour l'Accessibilité
Mardi 27 mai 2025

—
Rapport 2024

Table des matières

Le service commun Accessibilité	3
Espace public - Signaler un dysfonctionnement.....	4
Collecte des données accessibles	4
Bilan des feux sonores	5
Service Accueil LSF	5
Accessibilité des établissements recevant du public.....	6
Salles équipées de boucles à induction magnétique	6
Mise en place du registre public d'accessibilité dématérialisé dans le cadre de la refonte du site de la ville.....	6
Nouvel espace Gisèle Perez	7
Perspectives 2025-2026.....	7
Refonte du site de la ville.....	7
Logement	8
Emploi	8
Formation	9
Retours sur l'année 2024.....	10
Accueil des associations dans les locaux	10
Signature de la charte Romain Jacob.....	10
Journée nationale de l'Audition.....	10
Fête du vélo	11
Ateliers Soliha	11
Evénement handisports.....	11
Mois de l'accessibilité 2024	12
Contact service Egalité :	12



Le service commun Accessibilité

Hervé Buissier, chargé de mission Accessibilité à Grenoble Alpes Métropole rappelle que le service commun accessibilité est ouvert aux communes volontaires. Les communes peuvent bénéficier d'une expertise en matière d'accessibilité dans le champ social et dans le champ technique.

Le service offre 6 volets d'action :

- La formation des agents (Formation d'accueil ou formations techniques),
- L'expertise conseil dans des projets d'accessibilité (bâtiments, espaces verts, parcs...),
- La concertation avec les usagers et les associations,
- Un appui à l'organisation des Commissions,
- Un soutien dans la mise en place des registres d'accessibilité en ligne pour les établissements recevant du public,
- Des conseils sur les projets de logements accessibles des communes.

16 communes sont adhérentes en 2025 : Claix, Corenc, Domène, Eybens, Fontaine, Jarrie, Le Fontanil Cornillon, Le Pont de Claix, Meylan, Poisat, Saint Egrève, Saint Martin d'Hères, Seyssinet-Pariset, Varcès, Vif, Vizille et Grenoble Alpes Métropole.

Dans ce cadre, 37 agents de la ville et du CCAS de Seyssinet-Pariset ont été formés entre 2022 et 2024 à l'accueil du public et 2 techniciens ont suivi la formation technique.

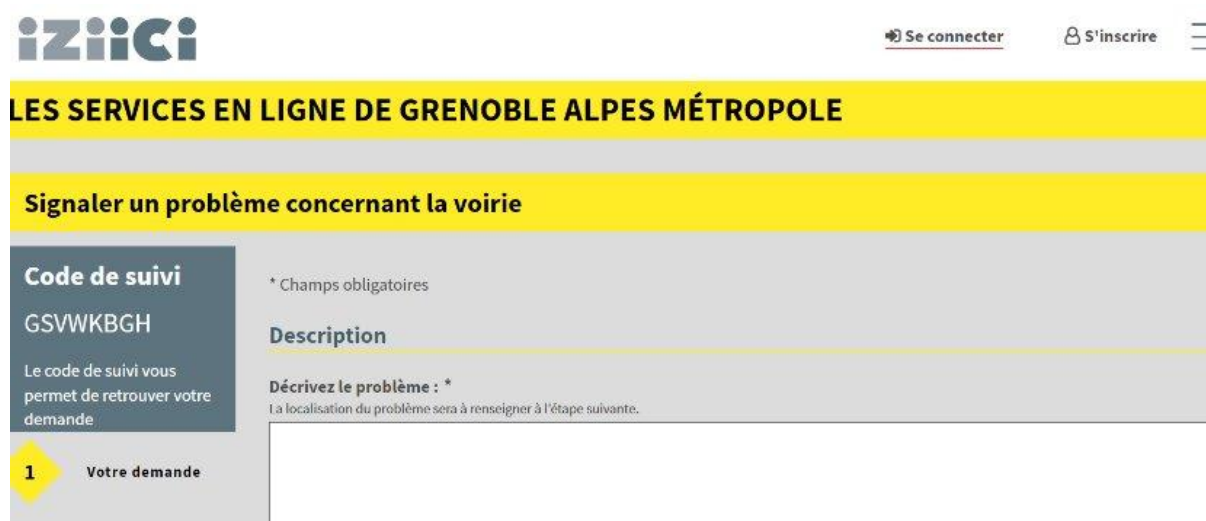
Les formations Accueil sont dispensées en lien avec l'association Valentin Haüy et les malentendants 38.

Observation de la commission : Regret que cette formation n'intègre pas la déficience intellectuelle (notamment avec trouble du comportement) Il serait intéressant que l'AFIPH puisse intervenir dans le cadre de ces sessions.

→ L'accueil des personnes porteuses de ce handicap est abordé lors de cette formation. Une personne de l'AFIPH s'est récemment proposée pour y participer.



Espace public - Signaler un dysfonctionnement



The screenshot shows the 'iziici' website interface. At the top, there are links for 'Se connecter' and 'S'inscrire'. Below the navigation bar, a yellow banner reads 'LES SERVICES EN LIGNE DE GRENOBLE ALPES MÉTROPOLÉ'. The main heading is 'Signaler un problème concernant la voirie'. On the left, a box displays the 'Code de suivi' GSVWKBGH and explains that this code allows users to find their request. Below this, a yellow circle with the number '1' is labeled 'Votre demande'. The main form area has a section for 'Description' with a sub-heading 'Décrivez le problème : *'. A note indicates that the location of the problem will be asked for in the next step. A small asterisk indicates that certain fields are mandatory.

Les usagers sont invités à signaler tout dysfonctionnement par téléphone : **0 800 500 027** (appel gratuit) ou sur le site de la Métropole via le formulaire en ligne :

<https://services.demarches.grenoblealpesmetropole.fr/signaler-un-probleme/signaler-un-dysfonctionnement-sur-la-voirie/>

Commentaire de la commission :

Il est important que ce lien soit diffusé dans les gazettes et intégré au site internet de la ville.

Collecte des données accessibles

Hervé Buissier rappelle qu'afin de répondre aux obligations de la loi d'Orientation des mobilités, les gestionnaires de la voirie ont l'obligation de créer des bases de données décrivant l'accessibilité des cheminements en voirie sur les itinéraires principaux dans les 200m autour de points d'arrêts prioritaires.

La Métropole a choisi de diagnostiquer et recenser le niveau d'accessibilité de l'espace public sur l'ensemble du territoire, en commençant par la ville de Grenoble.

Ce service permettra aux usagers d'avoir une information sur l'accessibilité de leur parcours en vue de faciliter leurs déplacements : itinéraire le moins contraint, niveau d'accessibilité des correspondances :



- En publiant les données sur une plateforme publique de données de transport
- En développant un calculateur d'itinéraire piéton par type de handicap
- En disposant d'un outil de diagnostic de l'accessibilité de la voirie



L'objectif est d'alimenter l'application M Réso.

L'outil est en cours de développement et sa mise en service nécessitera plusieurs années. Dans un premier temps, les données de Grenoble seront intégrées, puis l'outil sera progressivement enrichi.

Bilan des feux sonores

En 2021, 25 % des feux tricolores de la Métropole étaient équipés de dispositifs sonores. En 2025, ce taux atteint 50 %.

Les nouveaux modules sont paramétrés avec le nom du carrefour.

Question de la commission : qu'en est-il des feux en panne ?

→ Les balises sonores sont en effet sensibles aux intempéries. Penser à signaler la panne en ligne afin que la réparation puisse être prise en charge.

Service Accueil LSF

Grenoble Alpes-Métropole met à disposition des communes métropolitaines le service Accueil LSF (plateforme) ACCEO.

Pour rappel, ce service, en direction des personnes malentendantes, ou souffrant d'une baisse d'audition, offre trois traductions : la langue des signes française, la transcription écrite simultanée (sous-titrage), la LFPC langue française parlée complétée par Visio codage.

Il est disponible à l'accueil de l'hôtel de ville et du CCAS. Un rdv avec un interprète peut être programmé à l'avance.

Une évolution intervient par rapport à la convention en cours pour les communes adhérentes, puisque la Métropole ne financera plus l'intégralité du dispositif : le service sera refacturé aux communes. Une nouvelle convention sera signée pour une durée de 4 ans.



Accessibilité des établissements recevant du public

Salles équipées de boucles à induction magnétique

2 équipements de la ville sont équipés d'une boucle à induction magnétique, à destination des personnes malentendantes appareillées :

- La salle André Faure
- Le centre culturel L'Ilyade.



En 2024, le CCAS s'est doté d'un système radio avec 7 récepteurs individuels (boucle magnétique tour de cou). La boucle peut fonctionner avec un casque, pour les personnes malentendantes non appareillées.

Ce dispositif nomade pourra être utilisé sur demande lors des événements, activités ou réunions.

Une présentation de l'outil a été faite à l'ensemble des chefs de services.

Observation de la commission :

Le collège n'est pas équipé alors que des parents sont concernées, notamment lors des réunions.

→ Le projet de reconstruction du collège prévoit une salle modulable et une salle de musique équipées d'une boucle statique. Une boucle portative sera installée dans la loge d'entrée.

Mise en place du registre public d'accessibilité dématérialisé dans le cadre de la refonte du site de la ville

Afin de communiquer sur le degré d'accessibilité des établissements recevant du public et d'informer les habitants sur le niveau de prestations proposées, le registre public d'accessibilité dématérialisé sera prochainement disponible sur le nouveau site de la ville.

Le niveau d'accessibilité de chaque bâtiment sera communiqué, grâce notamment à des pictogrammes.



Nouvel espace Gisèle Perez

L'espace Gisèle Perez, anciennement occupé par une structure petite enfance, a ouvert en mars 2025 pour accueillir le service Prévention Santé Séniors et a fait l'objet de travaux de mise en accessibilité. Une porte motorisée a été en effet installée pour permettre aux séniors un accès plus facile au service.

Une boucle à induction magnétique portative va être installée.

Perspectives 2025-2026

- Ecole Moucherotte

Dans le cadre du projet de désimperméabilisation des cours de l'école Moucherotte, l'attention a été portée sur la continuité des cheminements, pour l'accès aux différents espaces. Il a été prévu d'intégrer à la cour des espaces calmes, des jeux inclusifs et un potager accessible.

- Projet de rénovation de la piscine

L'accessibilité de l'équipement est bien sûr été intégrée dans le cahier des charges afin d'améliorer les conditions d'accessibilité et les commodités.

Une réflexion doit tout de même être engagée, en lien avec les associations sur les conditions d'accessibilité à la fois du bassin (le type de mise à l'eau) mais aussi au niveau des vestiaires de la piscine et du cheminement.

→ Les associations et membres de la commission seront invitées à participer à un temps de travail dédié au cours duquel l'avancement des études et le projet leur seront présentés.

Refonte du site de la ville

La refonte du site de la ville est en cours. Les obligations RGAA ont été prises en compte pour garantir un accès à l'information pour tous.

Le site est conçu pour être évolutif. Son niveau d'accessibilité pourra être évalué et les retours d'expérience permettront de l'améliorer.



Observation de la commission :

Il serait pertinent d'envisager une rédaction des contenus en FALC (Facile à Lire et à Comprendre).

→ Cette démarche implique une labellisation, avec les coûts et la formation que cela suppose. Hervé Buissier précise néanmoins qu'il est possible de rédiger les articles dans un esprit proche du FALC, même sans labellisation officielle.

Logement

La Métropole anime le travail d'amélioration de la qualification des demandes de logements sociaux adaptés aux PMR dans le cadre du réseau des guichets d'accueil du territoire (communes, Pôle Habitat Social, Action Logement Services).

Le service logement de la ville de Seyssinet-Pariset travaille en lien avec ce dispositif et oriente chaque demande de logement social PMR afin de garantir au demandeur une réponse la plus rapide et adaptée possible.

Le service compte aujourd'hui 574 demandes actives, Seyssinet-Pariset en 1^{er} choix et 357 demandes de Seyssinettois.

À Seyssinet, 48 demandeurs ont rempli une fiche complémentaire handicap. Cette forte augmentation est principalement due à des problématiques de santé ne relevant pas directement d'un besoin d'accès PMR. Parmi ces demandes, 10 concernent spécifiquement un logement adapté aux personnes à mobilité réduite.

Emploi

Le taux d'emploi de travailleurs handicapés à la ville en 2024 est de 3,79 %

8 agents sont déclarés et la contribution réglée s'élève à 17423.22 €.

La confection des colis de fin d'année pour les personnes de plus de 75 ans est confiée à un ESAT (clause ajoutée au marché chaque année)



Formation

En 2023, 15 agents de la collectivité exerçant des missions d'accueil sur la ville ont participé à la **formation Accueil** des personnes en situation de handicap (8 services concernés).

En 2024, 13 chefs de service ont bénéficié de cette formation.

1 deuxième agent des services techniques a suivi quant à lui la **formation technique** accessibilité.



Une **journée pédagogique**, en direction de tous les professionnels de la petite enfance de la ville, a eu lieu le 28 juin 2024. Cette formation portait sur la question de l'accueil inclusif, de son intérêt pour les enfants, les parents et les professionnels, de la place de chacun, des modalités d'adaptation... Une journée organisée par les soins de la référente santé et accueil inclusif pour une trentaine d'agents et animée par le PRHEJI (Pôle Ressources Handicap Enfance Jeunesse Isère).



Duoday.fr #DuoDay2024 #SEEPH2024

Personnes en situation de handicap et employeurs,
rencontrez-vous !
Le 21 novembre 2024,
créez des duos ensemble.

Le 21 novembre 2024, la ville s'est engagée sur la **journée DuoDay**, et a accueilli 4 stagiaires en situation de handicap sur une journée de stage découverte, leur permettant de préciser un parcours professionnel. 4 agents de la ville ont ainsi pu échanger sur leurs métiers, leur environnement de travail. Une journée qui crée du lien et riche en partage !



Retours sur l'année 2024

Accueil des associations dans les locaux

Plusieurs associations et partenaires en lien avec le handicap sont accueillies dans les locaux du CCAS. Le SESSAD, l'ALHPI, l'ASG38, le SAAAS38.

Des cours de Langues des Signes française ont lieu dans les locaux chaque semaine.

Signature de la charte Romain Jacob

La ville a affirmé son engagement à œuvrer pour améliorer l'accès à la santé des personnes vivant avec un handicap en signant le 18 juin 2024 la Charte romain Jacob.

La charte Romain Jacob a été réalisée par et pour les personnes vivant avec un handicap. L'objectif est de dresser un état des lieux de l'accès aux soins en Isère, analyser les résultats du questionnaire Handifaction, et décliner des actions d'amélioration d'accès à la santé.



Le questionnaire est disponible sur handifaction.fr ou en scannant le QR Code :

Répondez au questionnaire Handifaction et aidez-nous à dresser un état des lieux clair et complet de l'accès aux soins des personnes vivant avec un handicap. C'est simple et anonyme !

 Rendez-vous sur **handifaction.fr**

 ou sur l'application mobile **Handifaction**

 Scannez-moi !

Journée nationale de l'Audition

Dans le cadre de la 27^e Journée nationale de l'audition, un temps de sensibilisation et de dépistage, ouvert à tous, a été organisé. Il a été suivi d'une conférence sur le thème des acouphènes, animée par une sophrologue, des audioprothésistes et des spécialistes ORL.



Fête du vélo

Le 16 mai 2024, lors de la traditionnelle fête du vélo organisée par la ville, des tricycles pouvaient être empruntés sur le stand Vélo pour tous, le temps d'un petit tour dans le parc.

En raison de la pluie, l'association Valentin Haüy a reprogrammé les parcours en tandem les yeux bandés pour l'année 2025.

Ateliers Soliha

En juin 2024, le mouvement Soliha, dont l'un des objectifs est de favoriser le maintien dans l'habitat a animé 3 ateliers ouverts à tous :

- Les aménagements pratiques et conformables
- Les bons gestes et bonnes postures dans les activités de la vie quotidienne et les aides techniques
- L'adaptation du logement et ses financements

Evénement handisports

La ville de Seyssinet-Pariset a accueilli le championnat de France division 2 de foot fauteuil les 30 et 31 mars 2024.

Le 18 mai, L'AC Seyssinet Tennis organisait le tournoi de para tennis.

Le café des aidants

Co-porté avec la ville de Seyssins, 10 cafés, en direction des aidants non professionnels prenant soin d'un proche en perte d'autonomie en raison de l'âge, de la maladie ou d'une situation de handicap et animés par une psychologue ont eu lieu en 2024.

Un lieu ressources pour les personnes présentes en termes de partage d'informations et d'expériences sur des problématiques liées à l'âge, mais peu fréquenté par les aidants de personnes en situation de handicap.



Observation de la commission :

Les parents d'enfants en situation de handicap sont pourtant de plus en plus isolés.

Les problématiques liées à l'âge sont effectivement différentes.

Pistes à envisager :

Faire intervenir une association spécialisée sur des temps dédiés,



Créer un espace d'échanges avec les parents d'enfants en situation de handicap afin qu'ils puissent se l'approprier et y partager leurs expériences.
Il est toutefois essentiel que ces temps d'échange soient encadrés et animés par un professionnel qualifié.

Mois de l'accessibilité 2024

6 actions phares ont été proposées lors du mois de l'accessibilité 2024 :

- La découverte des outils numériques utilisés par les personnes déficientes visuelles, qui facilitent la vie au quotidien – avec l'association Valentin Haüy
- Des temps de jeux partagés avec l'ALHPI, pour faire connaissance et partager le goût du jeu.
- La possibilité offerte par l'Ilyade de mettre en lien les personnes qui souhaitent être accompagnées à un spectacle et les accompagnants.
- Un après-midi pour les aidants et les aidés, en partenariat avec une infirmière Azalée et une zoothérapie
- Une journée de sensibilisation de toutes les classes de CM2 de la ville (soit 125 élèves) : des mises en situations et des échanges avec des personnes en situation de handicap, pour mieux se connaître, prendre conscience des contraintes quotidiennes, des bonnes pratiques dans la relation et des outils existants.

Avec la participation des associations ASG38, Valentin Haüy, Malentendants38 de l'APF et du SESSAD Orion



Contact service Egalité :

CCAS, 79 avenue de la République 38170 Seyssinet-Pariset

e.bonnaire@seyssinet-pariset.fr

Tel : 04 38 12 00 50

